

# Pour Nadia Daam, Elisabeth Levy défend le droit de coller des mains au cul et est alcoolique...

écrit par Christine Tasin | 11 janvier 2018

Dans ce dernier propos, l'auteur indique que, dans le cadre de la mise en place du dispositif légal, l'armée sera appelée à intervenir et à faire usage d'armes à feu.

Il est indubitable que ce paragraphe préconise l'usage de la violence pour réprimer les manifestations attendues, ce qui peut apparaître particulièrement choquant.

Pour autant, le délit en cause suppose que soit visée la totalité de la communauté musulmane.

La donzelle sent sans doute qu'elle est allée trop loin et qu'elle risque la poursuite en diffamation, alors un petit coup de retropédalage pour dire qu'elle aussi a un caviste...

Cela ne trompe personne, il suffit de voir le petit sourire pervers quand elle en parle sur la vidéo, on entend aussi l'exclamation de l'autre journaliste dans la pièce qui n'en croit pas ses oreilles :

Le passage en entier :

Très fine, la donzelle oppose les Américains à la recherche d'improbables mâles blancs à pendre haut et court et les Français qui ont Elisabeth Lévy, défenseur inaliénable du droit à coller des mains au cul... Comme c'est élégant, comme c'est objectif !

Quant au parallèle avec la chasse... Aussi stupide que Nadia

Daam.

Mais qui s'en étonnera ?

**Nadia Daam a fait du chemin depuis 2013, où j'ai pour la première fois entendu parler d'elle puisqu'à une heure de grande écoute, sur Arte, elle m'a accusée et d'être d'extrême droite, d'être proche des Identitaires, et, carrément de vouloir faire tirer dans le tas des musulmans !**

<http://ripostelaique.com/arte-ose-accuser-christine-tasin-dappel-au-meurtre-contre-les-musulmans.html>

Le procès a eu lieu, et j'ai été relaxée pour cette phrase, dont le tribunal a convenu qu'elle concernait uniquement les fanatiques qui, en cas d'interdiction de l'islam, prendraient les armes pour imposer l'islam en France.

pouvait déchiffrer dans l'article qui me valait comparution :

Dans ce dernier propos, l'auteur indique que, dans le cadre de la mise en place du dispositif légal, l'armée sera appelée à intervenir et à faire usage d'armes à feu.

Il est indubitable que ce paragraphe préconise l'usage de la violence pour réprimer les manifestations attendues, ce qui peut apparaître particulièrement choquant.

Pour autant, le délit en cause suppose que soit visée la totalité de la communauté musulmane.

«

Or, ce passage fait référence aux « quelques extrémistes », ce qui ne permet pas de considérer qu'est visée la totalité de la communauté musulmane.

Ces propos ne peuvent donc être considérés comme constitutifs de l'infraction poursuivie.

<http://resistancerepublicaine.com/2014/11/20/les-etonnants-attendus-du-proces-de-christine-tasin-devant-la-17eme-chambre/>

Mais il suffisait de savoir lire pour le comprendre.

**Apparemment Nadia Daam ne sait pas lire, ne veut surtout pas savoir lire. Quand on est, à ses yeux, un ennemi politique, on a tort et elle, Nadia Daam, a tous les droits, y compris celui de la diffamation. J'espère que Elisabeth Levy ne laissera pas passer...**

Et il se trouve que la Daam a une histoire compliquée avec le harcèlement... Elle insulte les gens, traités à nouveau de neo-nazis, de « poubelle à déchets non recyclables »... et s'étonne que ses proies se rebiffent :

Le 1<sup>er</sup> novembre 2017, Nadia Daam s'agace de la situation dans une chronique sur [Europe 1](#), et s'attaque au forum 18-25, le qualifiant entre autres de « poubelle à déchets non recyclables »<sup>6</sup>. Elle subit en retour une campagne de harcèlement qui lui vaut un élan de solidarité de la part de la corporation médiatique<sup>7</sup>. Une tribune, signée par une centaine de journalistes<sup>8</sup>, abonde dans son sens désignant les membres du forum comme des « êtres lâches, minables et méprisables », appelant « la police et la communauté même du web » à mettre ces derniers « hors d'état de nuire »<sup>7</sup>. La secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes [Marlène Schiappa](#) interpelle par ailleurs Twitter et [Webedia](#), la société possédant jeuxvideo.com<sup>9</sup>. La radio Europe 1 indique avoir porté plainte pour menace de crime contre les personnes<sup>10</sup>. Le porte-parole de Webedia, société propriétaire du site, indique que « les topics évoquant cette Nadia Daam sont systématiquement effacés en prévention »<sup>11</sup>. Wikipedia

<http://www.europe1.fr/emissions/le-coup-de-patte/pour-chaque-d-on-contre-le-harcelement-un-porte-de-dirty-dancing-3480119>

**Si on surfe encore un peu, on découvre que la Daam ( qui ressemble plus à une Eva Braun qu'à une dame ) milite activement pour la délation. Elle fait tout son possible pour que soient pointés du doigt, googelisés, mis à la porte, réduits au statut de SDF et SEF ( Sans Emploi Fixe ) ceux qu'elle appelle des neo-nazis.**

Quand on sait qu'elle m'a mise, moi, la femme de gauche militante anti-raciste parmi l'extrême-droite, on se méfie...

C'est dans ce contexte que la journaliste, sûre d'elle, a commis l'article ci-dessous ( allez lire l'intégrale, c'est édifiant ), après les incidents de Charlottesville. Article truffé – comme l'émission ci-dessus – d'expression américaines

qu'elle est seule à comprendre, pour mieux paraître dans le coup. Comment de prétendus journalistes peuvent-ils prétendre « informer » le Français moyen sans en être compris ? Mais quand on ne veut pas informer mais manipuler la masse et envoyer des clin d'oeil à ceux qui ont le pouvoir, c'est une technique. Technique qui réussit, puisque la journaliste manipulatrice diffamatrice a sa chronique sur Europe 1...

## Oui, il faut révéler les identités des néonazis

[Nadia Daam](#) – 14.08.2017 – 14 h 49, mis à jour le 16.08.2017 à 11 h 43

Après tout, ils assument de se montrer en public pour crier leur haine.

### Extraits

Rendre public le profil Facebook ou Twitter d'un mec qui participe à un rassemblement néonazi, ce n'est pas non plus l'outier. Car l'idéologie néonazie n'est pas une casserole ou un petit jardin secret qui mériterait d'être traité par autrui avec une neutralité bienveillante. Et que le militant pourrait choisir ou non d'exprimer selon les cas: néonazi braillard et décomplexé au milieu de ses pairs / employé modèle ou papa poule à la maison. **Tu es néonazi, assume-le.** Car ceux que tu hais –les Noirs, les juifs, les femmes, les militants anti-racistes–, eux, sont Noirs, juifs, femmes, militants anti-racistes TOUT LE TEMPS, ne peuvent/ne veulent le cacher et que c'est ainsi qu'ils se font insulter, violenter, ou rouler dessus par tes pairs. Ils ne se permettent pas le luxe d'avoir une espèce de double identité qui les préserverait de ceux qui les abhorrent. **Évidemment, le but de ce «name and shame» est de nuire. Que le néonazi en question soit sanctionné par son employeur, ait à répondre publiquement de ses actes.** Pour autant, il est sidérant de mettre sur le même plan, comme le font certains, le fait de révéler l'identité des militants et l'idéologie d'extrême droite, sur l'air de «*si on fait ça on ne vaut pas mieux qu'eux*». Ce type de raisonnement a pour conséquence d'annihiler toute tentative de combattre la haine avec vigueur. L'antiracisme, ce n'est pas que des pétitions, des slogans mignons et des tweets indignés. C'est aussi l'action, qui mérite parfois de se délester des atours de l'éthique, du pacifisme et de la supériorité morale. **On a le droit de faire des choses qui, sur le papier, paraissent un peu moches,** s'il s'agit de retirer aux fachos leur croissant sentiment d'impunité. Ils doivent savoir qu'il ne sera JAMAIS anodin de faire des saluts hitlériens dans les rues, et qu'ils devront

en répondre. Devant la justice, mais aussi devant leurs concitoyens.

### Assumer un peu de pots cassés

Bien entendu, il ne faut pas minimiser le risque de dérives. Il y a des ratés, et certaines personnes ont été accusées à tort d'avoir participé aux rassemblements. En étant, par exemple, confondues avec une autre à cause d'une forte ressemblance, comme Kyle Quinn, qui travaille dans un laboratoire à l'université d'Arkansas dans le centre de recherche d'ingénierie [et qui a dû se réfugier chez un collègue](#).

Il y a aussi le cas de ce [YouTubeur](#) pris à partie à cause d'une photo de lui portant un brassard nazi alors qu'il l'arborait en réalité dans le cadre d'une expérience sociale. Il doit être insupportable d'être accusé à tort. Et de subir insultes, et menaces. Mais, et je conçois que cela puisse choquer, les personnes mises injustement en cause, auront toujours la possibilité de rétablir la vérité. Même si elles y auront laissé des plumes. **Puisque tout le monde se plaît à niveller les choses et à décréter ce qui est grave ou pas: allons-y. C'est moins grave de devoir prouver qu'on est pas raciste que de tâcher de rester en vie quand on est juif, Noir, ou arabe.** Ce qui reste très mystérieux, c'est comment le harcèlement en ligne est banalisé, peu questionné, rarement sanctionné. On s'est fait à l'idée que les réseaux sociaux étaient un champ de tir et que nous sommes tous les potentielles victimes d'une balle perdue –quand on est pas nous même le harceleur en commentant avec fiel une vidéo ou un tweet. On a fait avec. Mais quand il s'agit non pas de harceler mais de dire à un néonazi «hey, on t'a reconnu» et de le «shamer», cela suscite subitement toutes sortes de débats qui parasitent la seule chose dont on est sûrs: nous sommes en 2017 et des gens crient «heil hitler» dans la rue.



<https://www.slate.fr/story/149925/faut-reveler-identites-des-neo-nazis>

Qui peut se cotiser pour offrir une paire de lunettes à Daam ? Parce que des gens qui crient Heil Hitler dans la rue... en France, à part dans les quartiers islamisés qui chassent le juif, il n'y en a pas. Et j'ai cru comprendre que, pour la donzelle, un musulman, un Africain... ne peuvent être que des victimes des neo-nazis blancs.

**A ce stade de bêtise crasse et de malveillance, il faudrait que Nadia Daam songe à léguer son cerveau à la science pour**

qu'on sache comment on peut rester en vie en étant aussi con  
Retour à l'envoyeur de l'une de ses chroniques, de novembre  
2017 .

<http://www.europe1.fr/emissions/le-coup-de-patte/pour-chaque-d-on-contre-le-harcelement-un-porte-de-dirty-dancing-3480119>

Il faut dire que, selon wikipedia, elle a un tout petit bagage, elle ne s'est pas tuée à des formations et con cours difficiles, elle...

« Originaire de [Strasbourg](#), elle obtient un Bac L3 option théâtre en [1996](#) au [lycée international des Pontonniers](#)<sup>1</sup>. Un temps en [hypokhâgne](#) au [lycée Victor-Hugo](#)<sup>1</sup> à [Paris](#), elle bifurque vers une licence d'art du spectacle, qu'elle obtient à La Sorbonne Nouvelle Paris 3<sup>1</sup>. »

Une licence d'art du spectacle... Sans commentaires.

Alors il ne lui reste qu'à aller dans le sens du vent, à fréquenter ceux qui ont le pouvoir, et pour cela, il faut se faire remarquer en étant particulièrement servile, en étant particulièrement politiquement correcte, en étant un bon délateur, en crachant sur ceux qui ne vont pas dans le sens du vent... Et elle n'a pas peur d'en rajouter. Paris vaut bien une messe. C'est elle qui le dit :

Fière de la délation, elle insiste pour que chacun s'en mêle... avec un but, que la personne visée perde son boulot. Pas d'état d'âme, la perverse Daam.

Et tant pis pour les pots cassés, un individu confondu avec un autre, mis au ban de la société, perdant son boulot ? Pas grave, il n'aura qu'à dire que l'on s'est trompés. L'oeuvre sainte des Daam justifie et excuse toutes les erreurs. Et sa carrière avance, pendant ce temps.

La carrière de Daam mérite bien quelques délations... Son premier combat consiste à annihiler la liberté d'expression, son second à tuer symboliquement les mâles blancs... son troisième à tenter de détruire les icônes de talent comme Elisabeth Levy devant qui elle bave d'envie.